



BNP PARIBAS



Richard PONS

Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Patricia LEROY

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 68 24 34 16



Julie LEQUEUX

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Pierre RIVIÈRE

Représentant Syndical National
06 65 64 56 98



Laurent COURRIER

Représentant Syndical National Adjoint
05 61 11 13 71

CONTACTS DELEGATION NATIONALE CFDT :

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89



@cfdtbnpparibas



Délégation Nationale

MOUVEMENTS SOCIAUX DU 5/12/2019

Mercredi 4 décembre 2019

La CFDT n'appelle pas à manifester le 05 Décembre

Pourquoi ?

Parce que cet appel est fait sur une base qui n'est pas la notre : le refus par principe de la réforme.

Notre approche syndicale n'est pas de faire grève avant la fin des discussions.

Cette réforme peut être l'occasion d'enregistrer de nouveaux acquis sociaux.

Cette réforme pourrait permettre

- De mieux prendre en compte la pénibilité au travail
- D'améliorer le dispositif de retraite progressive
- De compenser les inégalités entre les Femmes et les Hommes
- De revaloriser les basses pensions



FREDERIC SEVE - Secrétaire National

REFORME DES RETRAITES

HALTE A LA DEMAGOGIE !



La CFDT est favorable à **un système universel** qui donne des droits dès la première heure de travail et **le même droit pour toutes et tous**.

C'est un principe d'équité et de justice sociale.

Aujourd'hui, oui, il y a des points de blocage, mais la CFDT travaille à les lever.

Cette réforme des retraites doit passer par les discussions, les négociations et les propositions.

La CFDT ne craint pas de se mobiliser, vous le savez, mais elle le fera sur ses mots d'ordre, sur ses revendications, pour construire le progrès social au service de tous les travailleurs et de la jeunesse.

Le temps des négociations commencent tout juste.

« Pour Geoffroy Roux de Bézieux, le patron du Medef, la réforme des retraites « doit être une réforme d'équilibre avant d'être une réforme d'équité ». Pour la CFDT, c'est tout l'inverse ! Les salariés ont fait des efforts ces trente dernières années pour équilibrer les régimes de retraite, et cela a payé : ces dépenses n'évolueront à l'avenir pas plus vite que la richesse nationale. Nous avons donc les moyens de financer notre système de retraite. Nier cette réalité, c'est priver les salariés du fruit de leurs efforts passés.

Surtout, la justice sociale n'est pas un accessoire mais la condition de la pérennité du système de retraite. La retraite par répartition repose sur un contrat entre catégories sociales, renouvelé de génération en génération. Si ce contrat ne donne pas à chacun le droit à une retraite décente et en bonne santé, le consentement à la répartition s'étioule et le système se fragilise. L'équité n'est pas un luxe, elle est indispensable ! »

SOYEZ CERTAINS QUE LA CFDT NE SE DEFILERA PAS FACE A SES RESPONSABILITES.

Ni celles d'aujourd'hui, ni celles de demain !